

A propos d'un médaillon inédit de l'usurpateur Julien (284-285 AD) : son règne et son monnayage

Sylviane Estiot

▶ **To cite this version:**

Sylviane Estiot. A propos d'un médaillon inédit de l'usurpateur Julien (284-285 AD) : son règne et son monnayage. Revue Numismatique, 2010, 166, pp.397-418. hal-00567306

HAL Id: hal-00567306
https://hal.science/hal-00567306

Submitted on 20 Feb 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sylviane Estiot*

À propos d'un médaillon inédit de l'usurpateur Julien (284-285 AD) : son règne et son monnayage

Résumé – Le réexamen d'un médaillon de bronze à l'effigie de l'usurpateur Julien, dit de Pannonie (284-285 AD), conservé parmi les faux et les monnaies douteuses au Cabinet des Médailles, Bibliothèque nationale de France, permet de conclure à son authenticité. C'est ainsi la seule preuve que Julien émit des médaillons, à côté de monnaies d'or et d'*aureliani* de billon radié. Le médaillon inédit offre l'occasion de reprendre le dossier de ce court règne, examiner les dates, noms et charges de l'usurpateur à travers les sources antiques et offrir un corpus de la frappe monétaire à son nom.

Summary – A bronze medallion in the name of the usurper Julianus, also known as Julian of Pannonia (284-285 AD), currently kept among the dubious and fakes in Cabinet des Médailles, Bibliothèque nationale de France, has been re-examined. It may be concluded that the coin is genuine and for now the only proof that Julianus minted medallions alongside gold *aurei* and silvered-bronze radiates (*aureliani*). This unpublished medallion offers the opportunity to review this short reign, addressing the dates, names and titles of the usurper in the light of the ancient sources and propose a corpus of the coinage minted in his name.

Les « enfers » des collections numismatiques institutionnelles recèlent bien des pièces surprenantes, dont le réexamen s'impose parfois : certaines d'entre elles n'ont été écartées des plateaux des monnaies authentiques que parce que, uniques et non répertoriées, elles ont suscité la perplexité et éveillé la méfiance des conservateurs.

C'est le cas du médaillon de l'usurpateur Julien conservé dans les faux et douteux du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale de France, que nous présentons ici et dont l'authenticité nous paraît avérée :



a. BnF

* Directrice de recherches CNRS, UMR 5189 (HISOMA-Histoire et sources des mondes antiques), 7 rue Raulin, F-69365 Lyon cedex 07. Courriel : sylviane.estiot@mom.fr.

Qu'il me soit permis de remercier ici X. Loriot, qui m'a fait l'amitié de relire ce texte, pour ses remarques et ses suggestions toujours positives.

IMP C M AVR IVLIANVS / P F AVG
buste lauré à gauche, vu à mi-corps, cuirassé, tenant une haste sur l'épaule droite (la pointe est hors champ) ; la cuirasse est décorée d'un *gorgoneion*.
MONETA AV/G N les trois Monnaies

Réf. : néant
Poids : 19,54 g
Axe : 12 h
Inv. BnF sans nº

1. L'usurpateur Julien

De l'usurpation de Julien, nous ne connaissons par les sources littéraires que ce qu'en livrent Aurélius Victor (*Caes*. 39, 9-10), l'*Epitome de Caesaribus* (*Epit*. 38, 6), Polémius Silvius (Pol. Silv. 57) et l'historien byzantin Zosime (Zos. 1, 73).

Zosime paraît la source la mieux documentée, mais en apparence seulement, car ce dont l'édition savante moderne fait le chapitre 73 du livre 1 de son *Histoire nouvelle* ne figure pas en réalité dans le seul manuscrit qui nous ait livré l'œuvre de Zosime, le *Codex Vaticanus Graecus* 156 : il y manque un cahier de huit folios et cette lacune nous prive de la fin du livre 1 (le texte de Zosime à proprement parler s'achève en fait en 1, 71) au début du livre 2, c'est-à-dire de la narration d'une période allant des années 280-281 (règne de Probus) à 305 de n.è. (Jeux Séculaires). Le chapitre Zos. 1, 73 qui rapporte l'usurpation de Julien provient de la tradition indirecte, il s'agit en fait d'un fragment transmis par Jean d'Antioche (*Exc. de insidiis*, *FHG,* IV, p. 601, frg. 163 Müller) et attribué à Zosime par ses éditeurs modernes sur des critères stylistiques[1].

En dehors de ce problème proprement philologique de la paternité réelle de Zosime sur ce récit de l'usurpation de Julien, le chapitre Zos. 1, 73 nous livre une image sensiblement différente du témoignage, fort succinct, des épitomateurs latins.

A. Nom

Pour le nom de l'usurpateur : Zosime 1, 73, tout comme l'*Epitome* (38,6), l'appelle *Sabinus Iulianus*. Aurélius Victor ne lui donne que le cognomen *Iulianus* (*Caes*. 39, 10). Quant au monnayage frappé au nom de Julien et qui provient d'un unique atelier monétaire impérial, celui de Siscia en Pannonie[2], il n'inscrit sur les *aurei* que le cognomen de Julien, *Imp C(aesar) Iulianus P(ius) F(elix)*

1. Zos. 1, 73 : voir Paschoud 2000, p. 62 apparat critique et n. 102-103, p. 188-189.
2. D'où le nom, assez impropre, de Julien de Pannonie que lui donnent les numismates.

Aug(ustus), mais le développe sur le billon radié (et, nous le savons maintenant, sur les médaillons) en *Imp C(aesar) M(arcus) Aur(elius) Iulianus P(ius) F(elix) Aug(ustus)*.

Il n'y a pas lieu de distinguer deux personnages, l'un *Marcus Aurelius Iulianus*, l'autre *Sabinus Iulianus* qui auraient usurpé la pourpre au même moment et dans la même zone géographique : il s'agit certainement du même homme[3]. Quant à son nom, l'exemple parallèle et exactement contemporain de Dioclétien est évocateur. Une inscription trouvée à Ayasofya en Pamphylie[4] et datée de la période 20 novembre – fin 284 montre que Dioclétien à sa proclamation modifia sa nomenclature *C. Valerius Diocletianus*[5] en y ajoutant les noms *M. Aurelius* : l'inscription le désigne comme *Marcus Aurelius Caius Valerius Diocletianus* et prouve que les deux noms furent un temps utilisés ensemble. On peut penser que [*?*] *Sabinus Iulianus* se dota du nom de *M. Aurelius Iulianus* à son avènement, qu'il réserva à ses frappes monétaires et que sa nomenclature complète fut *Marcus Aurelius [?] Sabinus Iulianus*.

B. Dates

Quant aux dates de son usurpation, elles sont fonction de la chronologie, fort discutée, que l'on peut assigner aux événements des règnes de Carus et ses fils d'une part, de Dioclétien d'autre part.

Aurélius Victor (*Caes*. 39, 10) fait débuter l'usurpation de Julien à la nouvelle de la mort de Carus, soit à l'été 283, probablement par erreur[6]. En effet Zosime 1, 73, ainsi que l'*Epitome* (38, 6) indiquent que Julien usurpa le pouvoir à l'annonce de la mort de Numérien[7], c'est-à-dire un an et trois mois plus tard, en décembre 284, soit quelques jours après que Dioclétien eut pris la pourpre de son côté à Nicomédie[8].

3. *PIR*^{2} A 1538 (A. Stein) ; KP 2, col. 1514 Iulianus 2. Deux personnages différents distingués dans la *PLRE* : *M. Aurelius Iulianus* : *PLRE*, p. 474, 24 ; *Sabinus Iulianus* : *PLRE*, p. 480, 38. Kienast adopte une position médiane, donnant deux notices différentes pour *M. Aurelius Iulianus* (Kienast, *RKT*, p. 263, 1) et *Sabinus Iulianus* (Kienast, *RKT*, p. 263, 2), tout en concédant qu'il puisse s'agir tout aussi bien du même homme.

4. *AE*, 1965, 315 : voir Loriot 1973 ; Kuhoff 2001, p. 19.

5. Ou peut-être encore *C. Valerius Diocles*. Sur ce point, voir *infra* n. 11.

6. Il n'existe pas de tétradrachmes alexandrins datés de l'an 2 de Carus (émis après le 29 août 283). Sur cette date trop précoce pour le début de l'usurpation de Julien, les remarques de Seston 1946, p. 53, n. 4 et de Meloni 1948, p. 166 restent parfaitement justifiées : Carin n'aurait pas toléré sans réaction pendant plus de 15 mois une usurpation en Vénétie et en Pannonie, qui menaçait dangereusement l'Italie et coupait l'empire en deux en contrôlant les grandes rocades militaires de l'Illyricum. Sur ce point, voir aussi *infra*. La date trop haute pour l'usurpation de Julien (mort de Carus) est celle que suit Houdart 1995.

7. Pseudo-Aurélius Victor, *Abrégé des Césars* (Festy 1999) : pour M. Festy, p. 170, n. 6, leur source commune doit être les Annales de Nicomaque Flavien.

8. Il est à noter que les sources latines présentent comme quasi-simultanées la mort de Carus devant Ctésiphon et celle de Numérien en Bithynie, alors qu'un an et trois mois les séparent,

Nous avons, de cette accession de Dioclétien, le récit dramatique que nous en donne Aurélius Victor (*Caes*, 39, 13). Le décès de Numérien longtemps tenu secret – son cadavre avait été transporté en litière jusqu'à ce que la puanteur ait averti les soldats – fut découvert à Héraclée du Pont[9], à une date qui ne peut précéder que de quelques jours l'épisode fondateur du règne de Dioclétien : le 20 novembre 284 à Nicomédie[10], à la première allocution devant l'armée après la mort de Numérien, alors que l'état-major était rassemblé sur le podium, l'officier dalmate C. Valerius Diocles[11] s'avança et attestant le Soleil de son innocence, accusa le préfet du prétoire Aper, beau-père de Numérien, de la mort suspecte du jeune Auguste avant de lui plonger son épée dans le corps et de se faire immédiatement proclamer empereur.

La révolte de Julien éclate quelques jours plus tard, le temps que la nouvelle de la mort de Numérien soit parvenue dans les provinces occidentales de l'empire, courant décembre 284. Elle prend fin avec la défaite militaire de l'usurpateur devant Carin et sa mort en Italie du nord, dans la plaine de Vérone (*Epit*. 38, 6). Le récit de Zosime 1, 73, 3 tend à faire croire que Carin fut tué par l'un de ses officiers aussitôt après avoir vaincu Julien ; or c'est en fait au lendemain de

et cela au point de les confondre comme le fait Aurélius Victor. La tradition historiographique, violemment critique à l'égard de Carin, oppose volontiers en diptyque Numérien, le lettré valétudinaire sous influence, resté dans l'ombre de son père ou de son beau-père, à son frère Carin, le tyran violent et débauché. La mort de Numérien reçoit ainsi un éclairage biaisé qui la présente comme un épiphénomène et une conséquence directe de celle de Carus : Numérien est mort pendant le retour, voire la retraite, de l'armée de Mésopotamie. En réalité Numérien a continué de mener sa tâche d'administration de l'empire dans l'aire orientale qui lui était confiée, en parallèle avec Carin et en bonne intelligence avec lui. Mais sur la poursuite de la campagne persique par Numérien après la disparition de Carus, sur d'autres opérations militaires éventuelles menées dans les provinces d'Asie mineure, nous ne savons rien sinon qu'un rescrit (*CJ* 5, 52, 2) atteste la présence de Numérien le 18 mars 284 à Émèse.

9. Le *Chron. Paschale* (I, p. 510, 16-17, Bonn) situe la scène à Chalcédoine.

10. *Pap. Beatty Panop.*, 2.

11. L'opinion généralement suivie depuis Ensslin (*RE*, VII A, col. 2419-2495) est que Dioclétien, au moment où il s'empara du pouvoir, avait depuis longtemps abandonné, au profit de celui latinisé de *Diocletianus* son premier cognomen *Diocles*, que certaines sources littéraires affecteraient cependant de lui donner encore après son accession par marque de mépris (*Epit*. 39,1 ; Lact., *De mort. persec*. 9, 11 ; 19, 5 ; Liban., *Or*. 19, 45sqq.) : voir Kuhoff 2001, p. 19 et n. 13. Or il existe un papyrus daté du 7 mars 285 (*P. Oxy*. XLII, 3055) « an 1 de Dioclès » qui montre qu'à cette date on reconnaissait l'autorité de Dioclétien en Oxyrhinchite mais encore sous le nom de Dioclès. Il faut noter par ailleurs que le document précède de plusieurs mois la bataille du Margus et qu'à cette époque Carin est encore l'empereur en titre : le formulaire reflète la prudente prise de position des scribes égyptiens, certes en faveur de « Dioclès », mais sans aller jusqu'à lui reconnaître une titulature impériale. Au moment de son accession, Dioclétien commandait la garde rapprochée impériale. Les sources (Aurel. Victor, *Caes*. 39, 1 : *Valerius Diocletianus domesticos regens… deligitur* ; HA, *V. Cari* 13, 1 : *Diocletianum… Augustum appellaverunt, domesticos tunc regentem*) attribuent à Dioclétien un titre anachronique : celui de *comes domesticorum* correspond à une réalité de la seconde moitié du IVe siècle. Les gardes du corps impériaux portaient à cette époque du IIIe siècle le nom de *protectores divini lateris*, comme l'atteste une inscription de 280 de n. è. trouvé à Narona (*CIL*, III, 1805).

sa victoire sur Dioclétien, plusieurs mois plus tard, et non pas en Italie du nord, mais en Mésie supérieure sur le Margus (l'actuelle Morava) que Carin sera mis à mort par ses propres soldats (Aurel. Victor, *Caes*. 39, 11).

La bataille du Margus entre l'armée de Carin et celle de Dioclétien est datée de façon variable suivant les historiens modernes[12] : du printemps 285 jusqu'à août-septembre 285. On suppose généralement que Carin est parti d'Italie ou de Rome pour affronter les usurpateurs[13]. Or il faut tenir compte du témoignage d'Aurélius Victor qui donne deux précieuses indications : Carin avait dû « faire le détour par l'Italie » afin d'affronter « les révoltes qui éclataient », une donnée géographique confirmée par un fragment de Jean d'Antioche[14]. Le pluriel atteste la simultanéité des pronunciamentos de Julien et de Dioclétien, et encore une fois rend peu vraisemblable la date précoce que le même Victor donne pour celui de Julien dans la phrase suivante (à la mort de Carus). Et si Carin, l'empereur en titre, fait alors le détour par l'Italie pour combattre Julien, c'est qu'il ne s'y trouvait pas. D'ailleurs s'il était venu de Rome, sa route passait de facto par le territoire contrôlé par Julien, la Vénétie. D'où fait-il route alors ? Peut-être du *limes* danubien où il avait remporté peu auparavant une victoire sur les Quades[15] : par les routes militaires du Norique via Teurnia ou Virunum ou de Pannonie supérieure via Poetovio, il pouvait une fois franchies les Alpes tomber sur les arrières de Julien. Que Carin et son armée aient été engagés dans une campagne militaire sur le Danube expliquerait pourquoi sa riposte à l'usurpation de Julien ait pris plusieurs mois.

12. Bibliographie : Kolb 1987, p. 10-15 ; Kuhoff 2001, p. 25. Printemps 285 : Barnes 1982, p. 50 ; Peachin 1990, p. 49 ; printemps ou plutôt milieu de l'été 285 : Seston 1946, p. 53 ; fin de l'été : Kolb 1987 ; août-septembre 285 : Chastagnol 1980, p. 78-79, Christol 1997, p. 191, Kienast, *RKT*, p. 261.

13. Meloni 1948, p. 57 ; Pink 1963, p. 65, 67 ; Gricourt 2000, p. 38, 41, 57.

14. Aur. Victor, *Caes*. 39, 9 : *Interim Carinus, eorum quae acciderant spe facilius erumpentes motus sedatum iri, Illyricum propere Italiae circuitu petit*. Jean d'Antioche (*FHG*, IV, p. 601, frg. 163 Müller) = Zos. I, 73, 2 : Καρῖνος δὲ γνοὺς τὴν ἐπανάστασιν ἐπὶ τὴν Ἰταλίαν ἐστέλλετο.

15. Un important *donativum* destiné à célébrer la victoire sur les Quades est préparé à Ticinum vers la fin de 284 : assez significativement, ce n'est pas Siscia, l'atelier géographiquement le plus proche, auquel est confiée la charge de préparer cette émission de prestige destinée à gratifier l'armée victorieuse et ses officiers. Le *donativum* compte des *aurei* à l'effigie des deux Augustes Carin et Numérien aux revers *Victoria Augg*, Victoire marchant à gauche ou Victoire couronnant un empereur, deux ennemis en posture suppliante devant lui, mais surtout des médaillons où il est fait explicitement mention de la victoire contre les Quades. Un médaillon de bronze au nom de Numérien Auguste, frappé sur des coins destinés à l'émission de multiples d'or, porte le revers *Triunfu Quador*, représentant Carin et Numérien sur un quadrige conduit par la Victoire, entourés de soldats et passant devant un trophée ; sous la ligne d'exergue deux captifs et des armes (Paris : Gn. II, p. 123, 11, pl. 123, 8 ; Pink 1963, p. 45 : série attribuée *errore* à Siscia par Pink, mais avec la mention « Breite Köpfe, Stil von Ticinum »), ainsi que des médaillons d'or et d'argent *Virtus Augustorum*, montrant les deux Augustes à cheval dans la bataille, perçant de leur haste des ennemis à terre et couronnés chacun par une Victoire planant dans les airs (or : Saint Pétersbourg : Gn. I, p. 11, 1, pl. 4, 7 ; Pink 1963, p. 45 ; argent : Vienne : Gn. - ; Pink 1963, p. 45 ; bronze (non

La défaite de Julien précède de quelques semaines la bataille du Margus et la mort de Carin. En effet Carin se porte de Vénétie en Illyricum aux devants de Dioclétien qu'il n'affrontera qu'arrivé en Mésie supérieure sur le Margus[16]. Si l'on estime à au moins deux mois le temps qu'il fallut à Carin après l'élimination de Julien pour se réapproprier la Vénétie, la Pannonie, récupérer l'atelier de Siscia à son propre compte et y faire frapper aussitôt un *donativum* d'or destiné à ses troupes victorieuses[17], parcourir ensuite la distance le séparant de la Morava, l'usurpation de Julien aurait ainsi duré environ 6 mois, de décembre 284 à mai 285, si l'on adopte pour la bataille du Margus entre Carin et Dioclétien une date à la mi-été 285, ou 7 mois, jusqu'en en juin 285, si l'on opte pour la date d'août-septembre 285, proposée par A. Chastagnol pour la bataille du Margus[18].

C. Charges

À son avènement, Julien gérait la préfecture du prétoire pour Zosime (Zos. 1, 73, 1) ; pour Aurélius Victor (*Caes*. 39, 10), il était correcteur de Vénétie.

La préfecture du prétoire paraît pouvoir être exclue. Aurélius Victor cite (M.) Aurélius Aristobulus comme préfet du prétoire de Carin, qui sera maintenu à ce poste par Dioclétien après son accession au pouvoir (*Caes*. 39, 14). Aristobulus secondait Carin efficacement en Occident puisqu'il fut honoré du consulat

vérifié) : Gn. II, p. 123, 12, d'après Cohen 117, citant lui-même Vaillant 1743). Comme il est de rigueur, la victoire remportée par Carin sur les Quades est mise au compte des deux Augustes, même si Numérien se trouve alors en Orient. On peut par ailleurs exclure la présence de Carin et de son armée en Occident, et particulièrement en Gaule à la fin de 284 au moment de la mort de Numérien et des pronunciamentos de Dioclétien et de Julien. En effet, l'atelier de Lyon fonctionne au ralenti pendant 284 : certaines officines fonctionnent épisodiquement, puis l'atelier cesse complètement d'émettre pour ne rouvrir que fin 284-285 pour une émission de consécration dédiée au seul Carus (Bastien 1976, p. 75-77 ; Gricourt 2000, p. 64-66).

16. Eutr. 9, 13 : entre Viminacium et le Mons Aureus (à proximité de l'actuelle Smederevo), c'est-à-dire effectivement à la hauteur du confluent de la Morava et du Danube.

17. Identifiable grâce au fait que les légendes de revers au singulier ~ *Aug* ne font plus référence qu'au seul empereur survivant de la dynastie, Carin.

18. Nous suivons sur ce point Chastagnol 1980, p. 78-79, qui veut tenir compte de la durée de règne de Carus et de ses fils donnée par le Chronographe de 354 : 2 ans 11 mois et 2 jours. Par contre, la date proposée par Chastagnol (*ibid*. p. 79 et n. 31) pour l'élimination de Julien, fin janvier-février 285 nous paraît trop haute, à la fois trop proche de sa proclamation comme empereur et trop éloignée de la bataille du Margus. Sans s'en expliquer plus précisément, A. Chastagnol semble baser cette datation haute sur l'idée que le monnayage de Julien fut de volume très réduit. Or les monnaies de Julien, or et billon, sans être fréquentes sont loin d'être rares (33 *aurei* et 123 *aureliani* répertoriés), elles sont frappées à partir d'un grand nombre de coins, ce qui plaide pour une usurpation d'une durée de plusieurs mois (voir *infra*, p. 409-410). Par ailleurs, l'atelier de Siscia, une fois récupéré par Carin après l'élimination de Julien, n'aura que le temps d'émettre une courte série d'*aurei* à son nom (et pas de billon radié) jusqu'au moment de la bataille du Margus et avant que Dioclétien ne mette à son tour la main sur la Monnaie pannonienne pour y faire battre sa première émission (voir *infra*, p. 411).

éponyme en 285 avec l'empereur lui-même pour collègue[19]. Le second préfet du prétoire se trouve en Orient auprès de Carus et de Numérien, et il s'agit d'Aper[20].

Plutôt qu'un chevalier de haut rang, Julien devait être sénateur clarissime chargé d'une correcture italienne, une charge qui, d'abord exceptionnelle, tend à s'institutionnaliser justement à partir du règne de Carus et dont les titulaires aboutissent, assez naturellement, à la préfecture de la Ville. Les correctures italiennes sont des charges administratives et judiciaires portant sur diverses régions ou regroupements de régions. Pour Aurélius Victor, Julien était titulaire de la correcture de la Vénétie : à date ultérieure (286-305), on connaît un titulaire de la correcture de Vénétie et d'Histrie en la personne d'Attius Insteius Tertullus[21]. Mais à date immédiatement postérieure à la révolte de Julien, on recense des correcteurs de l'Italie : Acilius Clarus en 286, T. Aelius Marcianus, en 287, Paetus Honoratus en 289, Numidius en septembre 290[22]. Pour A. Chastagnol[23], Julien devait porter le titre exact de *corrector Italiae*, la charge étant répartie entre deux correcteurs, l'un chargé de la partie nord de la péninsule, l'autre, de sa partie méridionale, avant que les deux correctures ne soient rassemblées sous l'autorité d'un même homme comme l'atteste l'inscription au nom de L. Aelius Helvius Dionysius où le titulaire porte *ca* 289-290 le titre de *corrector utriusque Italiae*[24].

Il faut noter toutefois que sous le nom de correcture d'Italie s'entend parfois une région d'extension plus limitée, comme le montre le cas de T. Flavius Postumius Titianus, désigné comme *corrector Italiae* dans une inscription érigée à Côme au moment où il exerce sa charge en Transpadane[25] (entre 286 et 293), alors que des inscriptions postérieures de Rome relatant la suite de sa

19. Il restera associé au consulat cette fois aux côtés de Dioclétien au cours de cette même année 285.

20. Il n'y a pas lieu de croire en l'existence d'un autre préfet du prétoire en la personne de Matronianus, cité par l'HA (*V. Car.* 16, 5), personnage de fiction forgé pour illustrer le thème des promotions scandaleuses aux plus hauts postes de l'État des compagnons de débauche de Carin. Pour les préfets du prétoire au début du règne de Dioclétien, Barnes, 1982, p. 124 et 136-137. Julien est compté parmi les préfets du prétoire par Johne, Hartmann, Gerhardt 2008, p. 422, 666 et 1074 (*PPO*, 19), qui rejettent sa correcture italienne comme « peu crédible », mais sans s'en expliquer davantage. De même Leadbetter 1994, p. 57 repousse l'idée que Julien ait pu exercer une correcture.

21. *CIL*, V, 2818 (Padoue) ; *CIL*, VI, 1696.

22. Acilius Clarus : *CIL*, V, 8205 (Trieste) ; T. Aelius Marcianus : *CIL*, XI, 1594 (Florence) ; Paetus Honoratus : *CIL*, V, 2817 (Padoue) ; Numidius : *CJ*, VII, 35, 3. Voir Meloni 1948, p. 167, Christol 1986, p. 55-60.

23. Chastagnol 1963, p. 348-379 = Chastagnol 1987, p. 117-148. On note effectivement la concentration des inscriptions en l'honneur des *correctores Italiae* dans la partie nord, Étrurie (Florence) et Vénétie (Padoue, Trieste). Sur les correctures en Italie au IIIe siècle, v. Simshäuser 1980, p. 433-449.

24. *CIL*, VI, 1673 = 31901a.

25. *AE*, 1914, 249 = *AE*, 1918, 124 = *AE*, 1919, 52 (Côme).

carrière précisent les circonscriptions qu'il eut effectivement à administrer, la *correctura Campaniae* et la *correctura Italiae Transpadanae / Italiae reg. Transpadanae*[26].

Nous connaissons un autre personnage qui exerce, au même moment que Julien, la correcture de l'Italie : il s'agit de C. Ceionius Rufius Volusianus[27], qui resta dans cette fonction pendant huit ans, de 281 / 283 à 289 / 291. Nous pourrions penser selon l'hypothèse de A. Chastagnol qu'il s'agit du collègue de Julien, chargé pour sa part de la correcture d'Italie (du sud), mais une autre inscription précise qu'il fut *corrector Campaniae* seulement[28].

Que Julien ait été *corrector Italiae, corrector Venetiae*, ou *corrector Italiae reg. Venetiae*, il s'agit d'un sénateur clarissime chargé de l'administration civile et judiciaire de sa circonscription, quelle qu'elle soit, et ne disposant pas d'une armée pour soutenir ses prétentions à l'empire. Se pose la question de l'extension du territoire qu'il contrôle et du soutien qu'il a pu s'assurer auprès des armées impériales[29]. D'après le fragment de Jean d'Antioche 163 (= Zos. 1, 73, 1), la révolte contre Carin était née parmi les commandants des légions voisines, qui s'étaient accordés ensuite sur le nom de Julien. L'usurpateur contrôle la Vénétie, région où il exerce sa charge et où il sera vaincu par Carin, près de Vérone. La Transpadane voisine, par contre, est restée loyale à Carin car l'atelier monétaire de Ticinum ne frappera pas au nom de l'usurpateur : c'est une objection qu'on peut opposer à l'hypothèse de Chastagnol faisant de Julien un *corrector Italiae* (du nord). Vers le sud, le Pô paraît avoir constitué une frontière à son emprise, car il ne semble pas avoir pu mettre la main sur les voies stratégiques d'Émilie et d'Ombrie qui lui auraient permis de menacer Rome. La Pannonie, du moins la Pannonie supérieure dans sa partie méridionale de la vallée de la Save, fait partie de l'aire sous son autorité puisqu'il en contrôle l'hôtel monétaire de Siscia, ce qui suppose le ralliement du gouverneur de la province.

Julien a-t-il été suivi par l'armée cantonnée au nord sur le Danube dans les camps légionnaires de Vindobona et de Carnuntum ? Ou bien a-t-il profité du moment où l'armée pannonienne était engagée avec Carin sur la rive gauche du Danube à la campagne contre les Quades ? Qu'en est-il de la Pannonie inférieure et de ses armées de Brigetio et d'Aquincum ? Le contrôle de Julien s'étendait-il en aval de Siscia, dans les vallées de la Save et de la Drave le long

26. *CIL*, VI, 1418, 1419b.

27. *CIL*, X, 1655.

28. *CIL*, X, 304* : l'inscription ne nous est connue que par une transcription ancienne de 1604 et certains épigraphistes la tiennent pour douteuse.

29. C'est pour cette raison que Leadbetter 1994, p. 57-59 suppose que Julien était un gouverneur à titre exceptionnel des deux provinces de Pannonie ou bien commandant sur le haut Danube (suivi par Johne, Hartmann, Gerhardt 2008, p. 422 et 1074) : on peut faire l'économie de ces hypothèses, les sources ne lui connaissant pas d'autre charge à sa proclamation que sa correcture de Vénétie (ou sa préfecture du prétoire suivant le seul Zosime).

des rocades militaires qui innervent les Balkans ? C'est du moins ce que veut laisser entendre le type monétaire *Pannoniae Aug* qu'affiche son monnayage, dont la légende potentiellement ambigüe – il pourrait s'agir d'un datif – est clairement précisée comme plurielle par l'image des deux Pannonies debout côte à côte (planche 1, j-l). Enfin, on peut se demander quelle fut la position de la province de Dalmatie dont Constance Chlore était alors le gouverneur[30] : avait-il rallié dès la première heure le camp des usurpateurs contre Carin, d'abord avec Julien puis aux côtés de Dioclétien, ou resté fidèle à l'empereur légitime fait-il partie, comme le préfet du prétoire Aristobulus, du personnel politique envers lequel Dioclétien se plut à démontrer sa clémence ? Quoi qu'il en soit, Julien avait bel et bien une armée avec lui lorsqu'il affronta Carin dans la plaine de Vérone.

2. Le médaillon

Revenons au médaillon. Quels sont les éléments qui en attestent l'authenticité ?

Il n'est pas possible de savoir à quelle date le médaillon est entré dans les collections de Paris : il s'y trouve dépourvu d'étiquette et donc de numéro d'inventaire. Toutefois une date allant de la fin du XIX^e^ siècle aux premières décennies du XX^e^ siècle est probable : en tout état de cause le médaillon est entré dans les collections de Paris bien avant la période actuelle où le progrès des techniques permet de créer des faux indétectables, du moins pour l'or, plus facile à contrefaire.

Il ne s'agit pas d'un médaillon authentique qu'un faussaire aurait regravé aux noms et effigie d'un usurpateur rare, ni d'une contrefaçon surmoulée et surcoulée sur un exemplaire d'un empereur de la fin du III^e^ siècle et dont les légendes de droit et de revers auraient été retravaillées. Le buste militaire tourné à gauche, montrant l'empereur à mi-corps portant une cuirasse décorée d'un *gorgoneion* et tenant une haste sur l'épaule droite n'apparaît que très sporadiquement sur de rares médaillons : le type est inauguré par Gordien III – un règne particulièrement novateur pour la représentation impériale – sur des médaillons d'argent et de bronze, et se trouve utilisé par la suite seulement pour Probus, Numérien, Dioclétien, Constance Chlore et Galère. De Gordien III à la Tétrarchie, 19 exemplaires seulement sont répertoriés, tous frappés à Rome, de modules divers, et bien différenciés du médaillon de Julien par la graphie et

30. *Origo Const*. 1, 2 : l'Anonyme de Valois indique que Constance Chlore fut d'abord *protector*, puis tribun, et plus tard gouverneur de Dalmatie (*praeses Dalmatiarum*) ; HA, *V. Cari* 17, 6 : Constance, sous le règne de Carus exerçait la fonction de gouverneur de Dalmatie (*praesidatum Dalmatiae*). JAGENTEUFEL 1958, p. 62-63, n° 38 : deux inscriptions mentionnent Constance Chlore en Dalmatie : *CIL*, III, 8716a et *CIL*, III, 9860, où Constance Chlore est défini comme *p(raeses) p(rouinciae) [D]elm(atiae)*.

des détails iconographiques (voir planche 2)[31] : les 8 exemplaires au nom de Gordien par exemple présentent une scène d'*adventus* sur la cuirasse impériale. Nul besoin de préciser que quiconque serait entré en possession d'un médaillon aussi rare ne va pas entreprendre de l'abîmer en le transformant en un faux improbable à l'effigie de Julien ; la valeur marchande du médaillon authentique est déjà incomparable. De même on peut tenir pour nulle la possibilité qu'un médaillon de ces règnes ait pu parvenir entre les mains d'un faussaire qui en aurait fait un moulage, retravaillé l'économie générale (effigie, graphie) pour couler un faux dans cette matrice.

De fait, la patine du médaillon de Julien, brune et localement d'un vert intense sur l'épaule et l'effigie, est intacte, et exclut toute retouche. Le médaillon au nom de Julien est une pièce frappée tout à fait normalement, et non coulée, dont le flan s'est même fendu à la frappe : en effet une brisure court du bord du flan, à partir d'une orientation à deux heures, jusqu'à son centre. Le portrait est incontestablement celui de Julien et non d'un autre empereur : on retrouve sur le médaillon le nez long légèrement busqué à la pointe tombante, aux narines largement ouvertes, la bouche aux lèvres serrée et aux commissures abaissées qu'on rencontre sur les *aureliani* et les *aurei* de Julien. La graphie, à la fois dense, fine et régulière est similaire à celle que l'on trouve sur le billon radié émis à Siscia (voir planche 1).

Les mêmes considérations valent aussi pour le revers du médaillon de Julien. Le type aux trois Monnaies est repris des médaillons émis traditionnellement par l'atelier de Rome pour les distributions du Nouvel An, mais s'en éloigne avec une variante de légende significative : non pas le classique *Moneta Aug(usti)*/*Moneta Augg (Augustorum)*, mais *Moneta Aug(usti) N(ostri)*, « la Monnaie de notre Auguste » qui atteste bien que le médaillon a été frappé à Siscia. En effet, l'usage du possessif ~ *Aug N* fait partie des idiosyncrasies de l'atelier de Pannonie et avait déjà caractérisé les légendes de revers à Siscia sous Probus, lorsque la Monnaie et les provinces pannoniennes s'enorgueillissaient d'être la patrie de l'empereur. Le retrouver sur un médaillon de Julien frappé dans ce même atelier de Siscia est un gage d'authenticité.

31. Voir Gnecchi 1912. Gordien III : argent, Gn. I, 11, pl. 24, 3 (R/ *Virtus Augusti*, l'empereur entre *Sol* et Mars/*Virtus*, soldats et enseignes, 1 ex.) et bronze, Gn. II, 57 (R/ *idem*, 1 ex.) ; bronze, Gn. II, 16, pl. 103, 10 (R/ *Aequitas Augusti*, les trois Monnaies, 2 ex., voir ici planche 2, 1, Copenhague) ; Gn. II, 27, pl. 104, 10 (R/ *P M Tr P VII Cos II P P*, scène de cirque et lutteurs, 4 ex., voir ici planche 2, 2, Paris) : sur ces médaillons de Gordien III, tous issus du même coin de droit, scène d'*adventus* représentée sur la cuirasse. Quintille : bronze, Gn. II, 1, pl. 117, 7, est un médaillon faux (R/ *Apollini Conservatori*, temple, 1 ex., Vienne, déjà reconnu comme tel par A. Markl). Probus : bronze, Gn. II, 17, pl. 120, 1 (R/ *Moneta Aug*, les trois Monnaies, 2 ex.). Numérien : bronze, Gn. II, 3, pl. 123, 4 (R/ *Moneta Augg*, les trois Monnaies, 2 ex., voir ici planche 2, 3, Paris). Dioclétien : bronze, Gn. II, 19 (R/ *Moneta Augg*, les trois Monnaies, 1 ex.) ; Gn. II, 25, pl. 125, 6 (R/ *Moneta Iovi et Herculi Augg*, la Monnaie entre Jupiter et Hercule, 1 ex., voir ici planche 2, 5, Paris) ; Gn. II, 26, pl. 125, 7 (R/ *idem*, 2 ex., voir ici planche 2, 4, Paris). Constance Chlore César : bronze, Gn. II, 6, pl. 128, 6 (R/ *Moneta Augg*, les trois Monnaies, 1 ex.). Galère César : bronze, Gn. II, 6, pl. 129, 3 (R/ *Moneta Augg*, les trois Monnaies, 2 ex., voir ici planche 2, 6, Paris).

Pourquoi le médaillon a-t-il alors été écarté ? Le flan, fort mince pour un médaillon, et le métal, très cuivreux, expliquent la perplexité des conservateurs du Cabinet des Médailles. Mais cet exemplaire ne détonne que si on le rapproche des médaillons des règnes contemporains du IIIe siècle, c'est-à-dire des pièces frappées à Rome qui constituent l'écrasante majorité des médaillons de cette époque sur les plateaux du Cabinet de Paris. Or la nature et la manufacture des médaillons produits à Rome sont radicalement différentes de celles des médaillons, bien plus rares, attribuables à d'autres ateliers comme Lyon, Ticinum et Siscia : à la différence des pièces produites à Rome, majoritairement au type des trois Monnaies qui sont destinées aux distributions de Nouvel An dans la Ville, les médaillons d'*aes* des autres ateliers impériaux sont en réalité des tirages sur bronze de coins d'abord gravés pour la frappe de multiples d'or.

Il faut comparer le médaillon de Julien avec ce qui lui est comparable, et pour son métal, avec les *aureliani* émis à Siscia[32]. Le médaillon de Julien daté de 285 de n. è. est frappé sur un billon dont l'alliage cuivreux est en tout point conforme à celui des *aureliani* émis par ce même atelier de Siscia en 278 et 279 (voir le diagramme ternaire cuivre-étain-plomb *infra*).

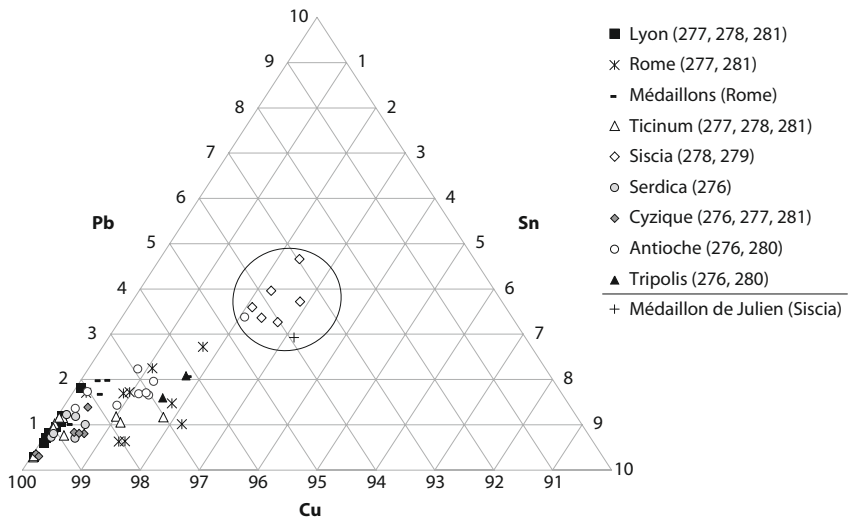


Figure 1 - Diagramme ternaire des teneurs en étain, plomb et cuivre du médaillon de Julien, comparées à celles de 55 pièces de billon argenté (*aureliani*, quinaire AE, deniers) et 5 médaillons au nom de Probus.

32. Analyses menées par M. Blet-Lemarquand, IRAMAT-UMR 5060 sur le matériel de la Bibliothèque nationale de France (méthode ANRC) et centrées sur le règne de Probus dans la perspective de la préparation du volume *Bibliothèque nationale de France. Catalogue des monnaies de l'empire romain (BNCMER) XII.2. Probus* : 6 analyses d'*aureliani* de Probus provenant de Siscia (278-279 de n. è.), ainsi que celle du médaillon de Julien. Il n'existe pas d'analyses systématiques sur le monnayage radié de Carus et des siens, ni de la Dyarchie/Tétrarchie avant la réforme.

La seule différence notable réside dans la proportion d'argent qui n'est que de 2,3 % pour le médaillon alors que les *aureliani* de Siscia contiennent en moyenne 4,3 % d'argent : on ne s'en étonnera pas, les *aureliani* se doivent de respecter la proportion d'argent fixée par la réforme d'Aurélien, garantie par la marque XXI, soit 5 % en théorie, un peu moins en pratique.

3. Le monnayage de Julien

Le monnayage au nom de Julien « de Pannonie » est considéré comme appartenant aux raretés numismatiques[33]. Ce n'est pas réellement le cas, comme le montre le nombre d'exemplaires qu'une recherche, qui n'a certes rien d'exhaustif, a pu rassembler au travers des catalogues de vente et des grandes collections institutionnelles : nous avons pu répertorier 33 *aurei* et 123 *aureliani*[34] (tableau 1).

Les *aurei*, au type unique *Libertas Publica*, tenant un bonnet d'affranchi et une corne d'abondance, convoient un message de propagande aussi ancien que la rhétorique du tyrannicide, qui fait de Julien un libérateur et le champion des libertés face à la tyrannie de Carin. Mais le message a aussi un autre sens, plus concret : *Libertas* et *Ubertas* sont des figures monétaires interchangeables au IIIe siècle, et outre la corne d'abondance, l'attribut qu'elles tiennent de la main droite peut être décrit indifféremment comme un bonnet d'affranchi ou une bourse. Les témoignages épigraphiques montrent que la *libertas* dont se félicitent les cités correspond à une franchise fiscale accordée par l'empereur, immunité ou remise d'impôts[35] : c'est ainsi que l'empereur Tacite est qualifié de *verae libertatis auctor* (*CIL*, XII, 5563) ou Probus de *conservator dignitatis et libertatis* (*CIL*, VIII, 26561) sans avoir été pour autant des usurpateurs révoltés contre leur empereur. Une telle mesure d'exemption fiscale a sans doute été prise par Julien au bénéfice de la province où il comptait ses soutiens.

33. Le monnayage de Julien a été répertorié par Cohen 1886, p. 410-411 et Webb 1933 (*RIC*, V.2), p. 593-594. Pink 1963, p. 49-50 s'est penché sur ce monnayage dans son étude des émissions monétaires de Carus et de ses fils ; Voetter 1901, p. 13-15, en préliminaire à l'étude des frappes tétrarchiques ; Gricourt 2000, p. 57-58, pour l'étude des monnaies du grand trésor de La Venèra (I, Veneto) frappées entre les règnes de Carus et des siens (4 419 ex.) et la Dyarchie (3 358 ex.) et qui comptaient 6 exemplaires au nom de Julien. Houdart 1995 propose une reventilation des émissions monétaires en fonction de la datation haute qu'il donne à l'usurpation de Julien, à la mort de Carus. Pegan 1968 est le seul à donner un corpus chiffré de la production monétaire de Julien : en 1968, il répertoriait 11 *aurei* et 23 *aureliani*.

34. Faux : il existe naturellement des faux au nom de Julien. On doit des faux *aurei* à C.W. Becker (Hill 1924), au type *Libertas Publica* (Hill 257) et au type *Aeternitas Augg* (réutilisation par Becker d'un coin de revers forgé pour Tétricus I et II, Hill 249) ; L. Cigoi, faussaire actif à Udine, a produit des faux *aureliani* mais on retirera des faux attribués à Cigoi (Brunetti 1966, 275) une monnaie radiée de Julien tout à fait authentique au type *Pannoniae Aug*, décrétée fausse parce qu'elle porte à l'exergue une marque inhabituelle XXIΓS (d'ailleurs mal lue par Brunetti) : la marque est parfaitement répertoriée et la monnaie authentique. D'autres faux sont à différents types *Iovi Conservat* : voir Laffranchi 1935.

35. Estiot 2004, p. 30, n. 160.

Deux groupes d'*aurei* se définissent selon qu'ils marquent ou non leur revers d'une étoile, le symbole favori de l'atelier de Siscia. Le groupe non marqué est le moins nombreux : 9 exemplaires, contre 24 pour le groupe marqué d'une étoile.

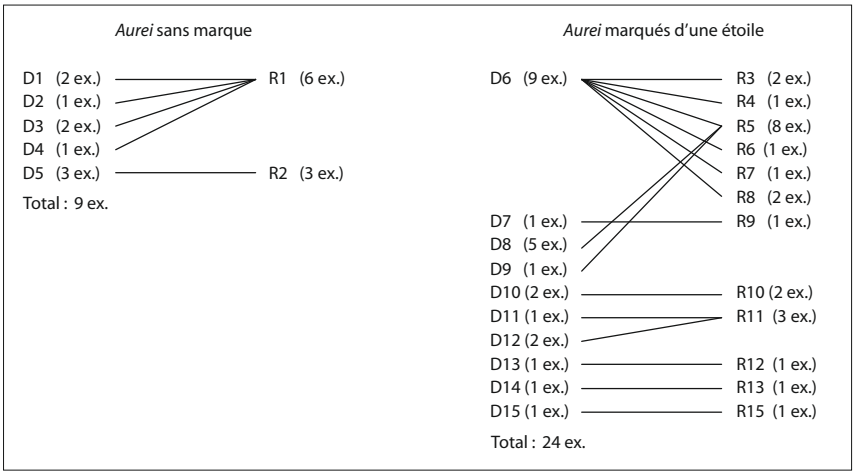


Figure 2 - Les *aurei* au nom de Julien.

Les *aurei* non marqués sont issus de 5 coins de droit et 2 coins de revers ; les *aurei* portant une étoile ont été frappés à partir de 10 coins de droit et 13 coins de revers. Il n'y a pas de liaisons de coins de droit entre les deux groupes : ils n'ont sans doute pas été émis en même temps. Le nombre total de coins utilisés pour l'or au nom de Julien est important – 15 coins de droit et 15 coins de revers : la durée de la frappe au nom de Julien ne peut être inférieure à plusieurs mois, ce qui correspond aux quelque 6-7 mois qu'on peut attribuer à son règne.

Il est très difficile d'estimer le nombre d'*aurei* effectivement frappés par coin, c'est là l'un des défis de la numismatique quantitative. Il est encore plus délicat d'approcher de là la durée d'un règne. Tout au plus peut-on évoquer quelques parallèles. Uranius Antoninus émet à Émèse à l'automne 253, pour faire face à la seconde *agogè* de Sapor en Syrie, des bronzes civiques, des tétradrachmes d'argent, ainsi que des *aurei*, dont il nous est parvenu 46 exemplaires, issus de 7 coins de droit et de 15 coins de revers[36]. Pour l'empereur gaulois Lélien, on répertorie 12 *aurei* issus de 2 coins de droit et de 4 coins de revers (un seul atelier monétaire) émis sur environ deux mois au début de 269. Pour Marius, qui règne environ quatre mois à l'automne 269 (deux ateliers monétaires),

36. Baldus 1971.

6 *aurei* issus de 4 coins de droit et 6 coins de revers[37]. Saturninus, rival de Probus, se rendit maître de l'atelier d'Antioche à l'automne 280 : on lui connaît 5 *aurei*, 3 *aurei* encore émis à l'effigie de Probus mais portant une légende de revers au pluriel *Victoriae Augg* (une seule paire de coins) et 2 à son nom propre (2 coins de droit et 2 coins de revers), soit en tout 3 coins de droit et 3 coins de revers[38].

Si l'on se réfère à des règnes brefs, d'empereurs légitimes cette fois : Quintille, le frère de Claude II, qui ne règne que deux mois et demi à l'automne 270, est connu par 21 *aurei*, tous frappés par l'atelier de Milan, issus de 2 coins de droit et 6 coins de revers. Toutefois le nombre important d'exemplaires répertorié est biaisé car il est dû à l'apport d'un seul et même trésor, le trésor corse de Lava[39]. Florien, préfet du prétoire de Tacite, règne deux mois, de juin à août 276 : on répertorie 27 *aurei*, issus de 14 coins de droit et 15 coins de revers[40] : dans ce cas, le nombre de coins est démultiplié par le fait que ce sont cinq ateliers monétaires impériaux qui frappent en parallèle de l'or à son nom.

Le médaillon unique au nom de Julien et au revers *Moneta Aug(usti) N(ostri)* qui imite à Siscia, capitale éphémère d'un règne qui ne le fut pas moins, le type habituellement frappé à Rome pour les fêtes du début d'année, dut être émis à l'occasion du Nouvel An 285.

La frappe des *aureliani* s'étend sur toute la durée du règne de Julien comme en témoigne le nombre des coins gravés : on ne constate que peu de liaisons de coins entre les 123 *aureliani* répertoriés. Cependant il ne faudrait pas conclure à l'existence de phases successives dans le monnayage au vu de la variété des portraits – certains exemplaires portent une effigie plus large et moins soignée dans les détails – ou des variantes de position des marques au revers des monnaies : l'atelier de Siscia est coutumier de ces variabilités au sein d'une même émission depuis le règne de Claude II. D'ailleurs on constate pour Julien que les diverses combinaisons de marques ne concernent que le revers *Pannoniae Aug*, dont le type à deux personnages, encombrant, contraint les *scalptores* à gérer l'espace restant au coup par coup pour y placer marque de valeur, marque d'atelier et marque d'officine (planche 1, j-m).

La marque d'atelier abandonne les initiales introduites pour la dernière émission au nom de Carus et de Numérien Augustes, SMS (*Sacra Moneta Sisciensis*), pour ne conserver que celle de l'atelier S(*iscia*). Le monnayage de l'usurpateur reste fidèle au signe XXI de la réforme d'Aurélien. Les trois officines en service depuis la fin du règne de Probus signent leurs produits par un chiffre grec et chacune d'entre elles frappe un type de revers qui lui est propre.

37. Schulte 1983, p. 126-129.
38. Estiot 2002, p. 232-233.
39. Estiot 2010.
40. Estiot 1999.

L'officine A émet un type *Victoria Aug(usti)* qui apparaît sous deux variantes, Victoire marchant ou Victoire debout : il n'est guère possible de savoir si le type, qui fait partie des banalités de l'iconographie monétaire, se trouve adopté ici par réflexe ou s'il s'agit d'une victoire effective, par exemple sur les corps d'armée restés fidèles à Carin. De même la Félicité des temps, *Felicitas Temporum* battue par l'officine B appartient aux poncifs de l'époque. Le type de l'officine Γ est par contre beaucoup plus intéressant : le type aux deux Pannonies, *Pannoniae Aug(usti)*, fait allusion à la zone contrôlée par Julien même si l'on peut douter que l'ensemble des deux provinces et de leurs armées cantonnées sur le *limes* du Danube soit réellement passé du côté de l'usurpateur[41]. La reprise du type aux deux Pannonies, introduit dans le monnayage par Trajan Dèce, le premier et l'archétype des empereurs illyriens, permet surtout à Julien de se situer dans la lignée de ces grands modèles et de se présenter comme le successeur direct de Probus en faisant du règne de Carus et de ses fils, originaires de Gaule Narbonnaise, une parenthèse toute temporaire.

Le choix du type de revers *Pannoniae Aug(usti)* va dans le même sens idéologique que le choix par Julien du nom qui apparaît sur son monnayage. De la même façon et au même moment que Dioclétien complète son nom de *Caius Valerius Diocletianus* par celui de *Marcus Aurelius Diocletianus*, Julien renonce à celui de [*?*] *Sabinus Iulianus* pour se doter du nom de *Marcus Aurelius Iulianus* à son avènement[42] : ces deux exemples parallèles et strictement contemporains montrent toute l'importance que revêt pour les aspirants à la pourpre le fait de pouvoir se situer dans la lignée des empereurs illyriens.

Carin pourtant était capable d'une énergie que n'auraient pas reniée les grands empereurs-soldats. Après sa victoire sur Julien et la récupération de la Monnaie pannonienne, Carin y fait battre une série d'*aurei*, identifiable grâce au fait que les légendes de revers au singulier ~ *Aug* ne font plus référence qu'au seul empereur survivant de la dynastie. Quant aux types, ils célèbrent la victoire de Carin sur l'usurpateur (*Victoria Aug*), le rétablissement de la paix civile et le retour de la concorde au sein des armées (*Concord Aug*), ainsi que la munificence des distributions impériales (*Abundantia Aug*). L'empereur et son armée ne s'attardent pas à Siscia comme le montre l'absence de toute émission d'*aureliani* radiés en parallèle : une fois solennisée la reconquête de la Pannonie et de son atelier, l'empereur se hâtera d'aller affronter son second rival, Dioclétien.

41. Voir *supra*, p. 404-405.
42. Voir *supra*, p. 399.

Tableau 1 - Les émissions monétaires de Julien.

Médaillon

IMP C M AVR IVLIANVS P F AVG			
MONETA AVG N	Les trois Monnaies	Gn. -	-/-//-

Aurei

IMP C IVLIANVS P F AVG			
LIBERTAS PVBLICA	*Libertas* debout à g., tenant un bonnet d'affranchi et une c. d'abondance	C. 4, RIC 1, Pegan 1 C. 3, RIC 1, Pegan 2	-/-//XXI -/*//XXI
Total			

Aureliani

IMP C M AVR IVLIANVS P F AVG			
VICTORIA AVG	Victoire marchant à g., tenant couronne et palme	C. -, RIC -, Pegan - C. 7, RIC 5, Pegan 3	S/-//XXI S/A//XXI
VICTORIA AVG	Victoire debout à g., tenant couronne et palme	C. 8, RIC 5, Pegan 3	S/A//XXI
FELICITAS TEMPORVM	*Felicitas* debout à g., tenant un caducée et un sceptre long	C. 1, RIC 1, Pegan 4	S/B//XXI
PANNONIAE AVG	Les deux Pannonies, l'une à g., main dr. levée, l'autre, tête à dr., main dr. levée et tenant une enseigne	C. 5, RIC 4, Pegan 5b C. -, RIC 4, Pegan 5b C. 6 corr., RIC 4, Pegan 5a corr. C. -, RIC 4, Pegan 5c	S/-//XXIΓ -S-//XXIΓ S/-/-Γ-//XXI -/-//XXIΓS
Total			

NB. Les lettres en exposant renvoient aux monnaies illustrées planche 1.

buste lauré et cuirassé à gauche, tenant haste sur l'épaule droite
1[a]

buste lauré et drapé à droite
9[b]
24[c-d]
33

buste radié, cuirassé et drapé à droite	buste radié, cuirassé et drapé à droite, vu de dos	buste radié et cuirassé à droite	Total par type
1 20[e]			21
26[f]		1	27
35[g]	4[h]	1[i]	40
10[j] 20[k] 1[l] 2[m]		1 1	35
115	**4**	**4**	**123**

Bibliographie

Abréviations

C. Cohen, 1886
Gn. Gnecchi, 1912
RIC Webb, 1933

Baldus 1971 : H.R. Baldus, *Uranius Antoninus. Münzprägung und Geschichte*, Bonn, 1971.

Barnes 1982 : T.D. Barnes, *The New Empire of Diocletian and Constantine*, Cambridge, USA - London, 1982.

Bastien 1976 : P. Bastien, *Le monnayage de l'atelier de Lyon. De la réouverture de l'atelier par Aurélien à la mort de Carin (fin 274 – mi-285)*, NR, IX, Wetteren, 1976.

Brunetti 1966 : L. Brunetti, *Opus monetale Cigoi*, s. l., 1966.

Chastagnol 1962 : A. Chastagnol, *Fastes de la Préfecture de Rome au Bas-Empire*, Paris, 1962.

Chastagnol 1963 : A. Chastagnol, L'administration du diocèse italien au Bas-Empire, *Historia*, 12, 1963, p. 348-379 = Chastagnol 1987.

Chastagnol 1987 : A. Chastagnol, *L'Italie et l'Afrique au Bas-Empire*, Lille, 1987, p. 117-148.

Christol 1986 : M. Christol, *Essai sur l'évolution des carrières sénatoriales dans la 2e moitié du IIIe s. ap. J.-C.*, Paris, 1986.

Christol 1997 : M. Christol, *L'Empire romain du IIIe siècle. Histoire politique (192-325 après J.-C.)*, Paris, 1997.

Cohen 1886 : H. Cohen, *Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain*, t. VI, Paris, 1886.

Estiot 1999 : S. Estiot, L'Or romain entre crise et restitution (270-276 apr. J.-C.). II. Tacite et Florien, *Journal des Savants*, Paris, 2, 1999, p. 335-427.

Estiot 2002 : S. Estiot, Le tyran Saturninus : le dossier numismatique, *Historiae Augustae Colloquium Perusinum* VIII, Bari, 2002, p. 209-241.

Estiot 2010 : S. Estiot, Le trésor d'or romain de Lava, Corse (terminus 272/273 de n. è.), *Trésors Monétaires*, 24, Paris, 2010, sous presse.

Festy 1999 : M. Festy (éd.), Pseudo-Aurélius Victor, *Abrégé des Césars*, Paris, 1999.

Fleck 2003 : T. Fleck, Julian 1. von Pannonien. Überlegungen zu Chronologie und Münzprägung, *Geldgeschichtliche Nachrichten*, 38, 2003, p. 61-64.

Gnecchi 1912 : F. Gnecchi, *I Medaglioni Romani*, Milan, 1912.

Gricourt 2000 : D. Gricourt, *Ripostiglio della Venèra. Nuovo catalogo illustrato IV. Caro-Diocleziano*, Vérone, 2000.

Hill 1924 : G.F. Hill, *Becker the counterfeiter*, Londres, 1924.

Houdart 1995 : J.-L. Houdart, Un indice numismatique pour dater l'usurpation de Marcus Aurelius Iulianus, *BCEN,* 32, 3, 1995, p. 58-63.

Jagenteufel 1958 : A. Jagenteufel, *Die Statthalter der römischen Provinz Dalmatia von Augustus bis Diokletian*, Vienne, 1958.

Johne, Hartmann, Gerhardt 2008 : K.-P. Johne, U. Hartmann, T. Gerhardt (éd.), *Die Zeit der Soldatenkaiser. Krise und Transformation des Römischen Reiches im 3. Jahrhundert n. Chr. (235-284)*, Berlin, 2008.

KIENAST 2004 : D. KIENAST, *Römische Kaisertabelle. Grundzüge einer römischen Kaiserchronologie*, Darmstadt, 3e éd., 2004.

KOLB 1987 : F. KOLB, *Diokletian und die erste Tetrarchie : Improvisation oder Experiment in der Organisation monarchischer Herrschaft ?*, Berlin - New York, 1987.

KUHOFF 2001 : W. KUHOFF, *Diokletian und die Epoche der Tetrarchie*, Frankfurt-New York, 2001.

LAFFRANCHI 1935 : L. LAFFRANCHI, L'usurpatore Giuliano e le recenti falsificazioni delle sue monete, *Numismatica*, 1, 1935, p. 3-4.

LEADBETTER 1994 : B. LEADBETTER, Another Emperor Iulian and the Accession of Diocletian, *AHB*, 8, 1994, p. 54-59.

LORIOT 1973 : X. LORIOT, Les débuts du règne de Dioclétien d'après une inscription trouvée à Ayasofya (Pamphylie), *BSAF*, 1973, p. 71-76.

MELONI 1948 : P. MELONI, *Il regno di Caro, Numeriano e Carino*, Cagliari, 1948.

PASCHOUD 2000 : F. PASCHOUD (éd.), Zosime, *Histoire nouvelle*, t.1 (livres 1-2), 2e éd., Paris, 2000.

PEGAN 1968 : E. PEGAN, Imperator Marcus Aurelius Iulianus, *Numizmatičke Vijesti*, 26, 1968, p. 45-52.

PINK 1963 : K. PINK, Der Aufbau der römischen Münzprägung in der Kaiserzeit VI.2. Carus und Söhne, *NZ*, 80, 1963, p. 5-67.

SCHULTE 1983 : B. SCHULTE, *Die Goldprägung der gallischen Kaiser von Postumus bis Tetricus*, *Typos* Bd. 4, Aarau-Frankfurt am Main-Salzburg, 1983.

SESTON 1946 : W. SESTON, *Dioclétien et la Tétrarchie*, Paris, 1946.

SIMSHÄUSER 1980 : W. SIMSHÄUSER, *Untersuchungen zur Entstehung der Provinzialverfassung Italiens*, *ANRW*, II.13, Berlin - New York, 1980, p. 401-452.

VOETTER 1901 : O. VOETTER, *Die Kupferprägungen der diocletianischen Tetrarchie*, Vienne, 1901.

WEBB 1933 : P.H. WEBB, *The Roman Imperial Coinage (RIC) V.2. Probus to Amandus*, Londres, 1933.



Planche 1 - Monnayage de Julien.



Planche 2 - Buste lauré et cuirassé à gauche, haste sur l'épaule droite – médaillons de comparaison.

Planche 1 - Monnayage de Julien.

a. Médaillon. BN sans nº	19,54 g
b. *Aureus*. Tkalec & Astarté (coll. Bolla) 28/2/2007, 90	3,96 g
c. *Aureus*. BN 1549	4,33 g
d. *Aureus*. NAC 31, 26/10/2005, 117 = Rollin-Feuardent 1887 (Ponton d'Amécourt), 595 = Hirsch 18, 1907 (Imhoof-Blumer), 1574 = Hess-Leu 41, 1969, 520 = Leu 7, 1973, 427 = Leu 20, 1978, 389 = Leu 30, 1982, 455 = Leu 77, 2000, 648	4,24 g
e. *Aurelianus*. Rauch 79, 17/11/2006, 2501	3,70 g
f. *Aurelianus*. NAC 38, 21/3/2007, 196	4,17 g
g. *Aurelianus*. Vienne MK 23197	4,14 g
h. *Aurelianus*. BN 13196	3,82 g
i. *Aurelianus*. Vienne MK 37065	3,65 g
j. *Aurelianus*. NAC 51, 5/3/2009, 408	3,89 g
k. *Aurelianus*. BN (Armand-Valton 1374)	3,80 g
l. *Aurelianus*. BM 1867 1-1-221 (Blacas)	3,45 g
m. *Aurelianus*. Gemini IV, 8/1/2008, 495 = Tkalec 22/4/2007, 331	3,62 g

Planche 2 - Buste lauré et cuirassé à gauche, haste sur l'épaule droite – médaillons de comparaison.

a. Atelier de Siscia. Julien, BN (= planche 1, a *supra*)	19,54g
1. Atelier de Rome. Gordien III, Copenhague Ramus 36a	23,30g
2. Atelier de Rome. Gordien III, BN 416	49,01g
3. Atelier de Rome. Numérien Auguste, BN 580	36,34g
4. Atelier de Rome. Dioclétien, BN 611	29,73g
5. Atelier de Rome. Dioclétien, BN 620	25,20g
6. Atelier de Rome. Galère, BN 653	20,10g